

Lettre à la Rédaction

Euroglyphus représente-t-il un acarien allergisant pour l'enfant asthmatique vivant en plaine ?

Euroglyphus est considéré en France comme un acarien couramment rencontré en altitude, beaucoup moins en plaine. Une enquête réalisée par Penaud avait isolé *Euroglyphus* dans 51 p. cent des échantillons de poussières de maison prélevés à Briançon et dans 11 p. cent des poussières provenant de logements situés à moins de 300 m d'altitude [2].

Une enquête menée par Charpin et coll. auprès de patients adultes de Briançon et Marseille grâce à des tests cutanés avaient conclu que *Euroglyphus* ne paraissait pas être un allergène majeur et que les tests positifs accompagnaient la réactivité à *Dermatophagoides pteronyssinus* [1].

Nous avons à la même période testé systématiquement un certain nombre d'enfants du Nord dont nous rapportons brièvement les résultats. L'intérêt en est double :

- les acariens représentent l'allergène dominant chez l'enfant,
- tous nos patients habitent une région de plaine, d'altitude inférieure à 150 m.

Des prick-tests ont été pratiqués avec un extrait d'*Euroglyphus* de l'Institut Pasteur. Dans le cas de réponse positive des tests de provocation ont été réalisés ; soit par tests bronchomoteurs (TBM) soit en rhinomanométrie (RAP) selon la localisation prédominante des troubles présentés par ces enfants.

160 enfants de 3 à 16 ans ont ainsi été testés qui manifestaient tous une allergie pour les acariens de type *Dermatophagoides*. Sur ces 160 enfants nous avons relevé pour *Euroglyphus* :

— 6 tests cutanés nettement positifs ($\geq$ au témoin positif),

- 22 tests cutanés faiblement positifs (diamètre de la papule 2 à 4 mm),
- 132 tests cutanés négatifs.

Un test de provocation respiratoire a pu être réalisé chez quatre des 6 enfants ayant un test cutané positif pour *Euroglyphus*. Les résultats en sont les suivants :

- 2 tests positifs (un en TBM et un en RAP),
- 1 test faiblement positif (en RAP),
- 1 test négatif (en TBM).

Ces 6 enfants comportent 5 garçons et une fille. Leur âge est assez élevé : 5 à 10 ans (4 cas) et 10 à 16 ans (2 cas). Tous présentent un asthme plus ou moins sévère mais une rhinopathie chronique domine la symptomatologie dans 3 cas. Un seul de ces enfants a reçu une hyposensibilisation spécifique vis-à-vis d'*Euroglyphus* conjointement à un extrait de *D. pteronyssinus* avec semble-t-il un certain bénéfice.

Au total, chez l'enfant de la région Nord-Pas-de-Calais vivant en plaine, *Euroglyphus* paraît être un acarien peu allergisant qu'il ne semble pas justifié d'inclure dans la batterie initiale de tests à réaliser.

M. LELONG, P. THELLIEZ, M. THIBAUDON
Consultation d'Allergie
Pavillon de l'Enfance
62307 LENS CEDEX

REFERENCES

1. Charpin J., Penaud A., Charpin D. et coll. — *Euroglyphus maynei* : étude comparative des réactions cutanées à Marseille et à Briançon. *Rev. fr. Allergol.*, 1986, 26, 117-119.
2. Penaud A., Nourrit J., Autran P. et coll. — Données actuelles sur les acariens pyroglyphides des poussières de maison. *Ann. Parasitol. hum. comp.*, 1972, 57, 631-662.

■ ■ ■